

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS**  
**DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**Objet : Résidence Autonomie – Signature d'un contrat de séjour avec**  
**Madame BOYANCÉ Sylvie**  
**Appartement n°5**

L'an deux mille vingt-six, le douze mai à 18 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune d'AUROS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie d'Auros, sous la présidence de Monsieur CAMON-GOLYA, Président.

**Nombre de membres du CCAS exercice : 9**

**Nombre de votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0**

**Date de la convocation du Conseil d'Administration du CCAS : 6 Mai 2026**

**Présents** : CAMON-GOLYA Philippe, SABIDUSSI Isabelle, UROS Catherine, GARCIA Cécile, SARREAU Léa, CARRASSET Marie-Hélène, RAMIO Coralie, AYPHASSORHO Laure,

**Excusée** : MARCHAL Colette

**Secrétaire de séance** : SABIDUSSI Isabelle

Considérant que le logement n°5 de la Résidence Autonomie situé 126 Rue Caillaou à Auros est libre et qu'il convient de désigner un nouveau résident au 1<sup>er</sup> juin 2026 ;

Vu la liste des candidatures ;

Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration la candidature de Madame BOYANCÉ Sylvie ;

Ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

DECIDE d'attribuer le logement n°5 à Madame BOYANCÉ Sylvie à compter du 1<sup>er</sup> juin 2026.

CHARGE Monsieur le Président du CCAS de signer le contrat de séjour avec cette nouvelle résidente ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

\* \* \*

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire

Après envoi en Préfecture

Le 13 Mai 2026

Pour extrait conforme

Le Président

**Philippe CAMON-GOLYA**



**C. C. A. S.**  
**d'AUROS**

La secrétaire de séance

**Isabelle SABIDUSSI**

